



### COMMISSION DE SERVICES POLICIERIS D'OTTAWA



**PRÉSIDENT**  
ELI EL-CHANTIRY  
(CONSEILLER)



**VICE-PRÉSIDENT**  
JIM DURRELL  
(REPR. COMMUNAUTAIRE)



**MEMBRE**  
JAN HARDER  
(CONSEILLÈRE)



**MEMBRE**  
CARL NICHOLSON  
(REPR. COMMUNAUTAIRE)



**MEMBRE**  
L. A. (SANDY) SMALLWOOD  
(REPR. COMMUNAUTAIRE)



**MEMBRE**  
JIM WATSON  
(MAIRE)

**DIRECTRICE EXÉCUTIVE**  
WENDY FEDEC

**ADJOINTE ADMINISTRATIVE**  
LYNN KENNEDY

### ANNULATION DE LA RÉUNION DE JUIN

Veillez prendre note que la réunion de la Commission des services policiers prévue le 17 juin est annulée.

La prochaine réunion se tiendra le 28 juillet à 17 h.

Bienvenue à la présentation du Bulletin de juin 2014 de la Commission de services policiers d'Ottawa — un outil de communication de l'information sur le travail de la Commission de services policiers. Des renseignements supplémentaires sur la Commission sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca).

Contenu de ce numéro :

- Déclaration en ligne des crimes
- Améliorations au [ottawapolice.ca](http://ottawapolice.ca)
- Nouvelle application Police d'Ottawa
- Cérémonie de remise des prix de la police et de la collectivité 2014
- Rapports reçus récemment par la Commission

NOUVEAU

## LA DÉCLARATION EN LIGNE DES CRIMES — AMÉLIORATIONS AU OTTAWAPOLICE.CA

Les résidents d'Ottawa peuvent dorénavant signaler certains crimes en ligne à l'aide d'une nouvelle fonction offerte sur le [ottawapolice.ca](http://ottawapolice.ca). L'outil de déclaration en ligne des crimes de la Police d'Ottawa (SPO) permet d'accepter des rapports touchant au vol ou à la perte de biens de moins de 5 000\$, aux plaintes liées à la circulation, aux méfaits ou dommages aux biens de moins de 5 000\$, au vol dans les véhicules de moins de 5 000\$, et à la perte de plaques d'immatriculation. Chaque rapport sera examiné par des analystes de la Police d'Ottawa, qui détermineront la marche à suivre et répondront aux questions dans un délai de 24 heures. Une **Foire aux questions** concernant la déclaration en ligne est proposée sur le site. « La déclaration en ligne offre aux résidents une manière sécuritaire et pratique de nous communiquer des renseignements concernant des crimes liés à des infractions mineures. Cette information nous aide à cerner plus précisément les tendances communautaires, » déclare le surintendant Mike Flanagan, Direction des services de soutien. « Vous pouvez nous aider en signalant tous les vols et autres crimes liés aux biens — Aucun crime n'est trop mineur pour être signalé. »

Adresse : 110, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario) K1P 1J1  
Téléphone : (613) 560-1270  
Télécopieur : (613) 580-2728  
Courriel : [Wendy.Fedec@ottawa.ca](mailto:Wendy.Fedec@ottawa.ca) ou  
[Lynn.Kennedy@ottawa.ca](mailto:Lynn.Kennedy@ottawa.ca)  
Site Web : [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca)

## AMÉLIORATIONS AU OTTAWAPOLICE.CA

Il ne s'agit là que d'une seule des nombreuses améliorations apportées au [ottawapolice.ca](http://ottawapolice.ca). Le site actualisé est dorénavant plus accessible (conformément aux normes d'accessibilité de contenu web WCAG), est plus facile à naviguer, il incorpore les sites de médias sociaux du SPO, est adapté aux appareils mobiles, ce qui facilite son visionnement à partir des téléphones intelligents. L'information offerte sur le site — de la manière d'obtenir une vérification d'antécédents aux statistiques sur la criminalité - est dorénavant plus facile à trouver grâce à l'intégration de la caractéristique de recherche de Google Premium.



Le SPO a aussi lancé une nouvelle appli, à l'intention des utilisateurs de l'iOS, qui permet de demeurer plus aisément connecté avec la Police d'Ottawa. L'appli est disponible en téléchargement sur iTunes et compte plusieurs fonctions, dont l'accès à la déclaration en ligne, la cartographie du crime, les embouteillages, une trousse en cas de collision, des fonctions pour appeler la police ou pour trouver un poste de police. L'appli fut mise au point par le sergent Anthony Skinner et un bénévole de la communauté. Le lancement propose une version qui n'est compatible qu'avec iPhone et iPad, mais les prochaines versions incluront d'autres plateformes, comme celle des téléphones Android. « Ce ne sont là que quelques uns de nos efforts visant à offrir au public un accès plus facile aux renseignements et aux services de la Police d'Ottawa dont ils ont besoin, et vos commentaires sont essentiels, » dit le chef de la Police d'Ottawa, Charles Bordeleau. « Nous invitons tous les résidents à jeter un coup d'oeil au nouveau site web, avec ses nouvelles fonctions et mises à jour. »

Visitez-nous au [ottawapolice.ca](http://ottawapolice.ca) et donnez-nous votre [avis](#) ou en répondant à ce bref [sondage](#).

## CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE LA POLICE ET DE LA COLLECTIVITÉ 2014

Le 15 mai 2014, le chef de la Police d'Ottawa, Charles Bordeleau, et la Commission de services policiers d'Ottawa présenteront l'édition 2014 de la Cérémonie de remise des prix de la police et de la collectivité. Les prix qui seront attribués sont les suivants:

- **Le Certificat du courage** sera décerné à douze membres de la collectivité. Ce prix est remis pour récompenser un acte d'une bravoure exceptionnelle ou de service hautement méritoire accompli pour venir en aide au Service de police d'Ottawa.
- **Le Certificat de mérite** sera décerné à six membres de la collectivité et à un membre assermenté du Service de police d'Ottawa. Ce prix est remis en récompense d'un geste d'entraide désintéressée ou une manifestation de sollicitude particulière à l'endroit de la sûreté et du bien-être d'autrui ou de la collectivité.
- **La Bourse d'études Thomas G. Flanagan É.C.** est attribuée à des femmes autochtones ou racisées qui envisagent une carrière au sein de la police. Depuis 1993, la bourse d'étude est remise annuellement à une femme qui souhaite poursuivre ses études postsecondaires dans un domaine lié à l'application de la loi.
- **Le Certificat de mention élogieuse du Gouverneur général** est attribué à ceux qui ont contribué de façon significative en se portant au secours d'une personne en détresse sans égard à leur propre sûreté.
- **Le Certificat de reconnaissance du commissaire de la Gendarmerie royale du Canada** est attribué à des personnes qui viennent en aide à ceux qui sont dans le besoin, en dépit de conditions extrêmement difficiles. Deux membres assermentés du Service de police d'Ottawa recevront aussi cette récompense.

Continuer de la page 2

- **Le Certificat de reconnaissance de la Gendarmerie royale du Canada des Opérations** de paix internationales est attribué à un membre assermenté du Service de police d'Ottawa ayant manifesté son engagement envers la sûreté et le bien-être d'autrui au cours d'une opération de maintien de la paix.

Le **communiqué** reconnaît les personnes remarquables qui ont été félicitées pour leur service exceptionnel au sein de la collectivité.



## RAPPORTS REÇUS RÉCEMMENT PAR LA COMMISSION

Au cours du deuxième trimestre de 2014, la Commission a reçu les rapports suivants, lesquels pourraient vous intéresser. Ils sont disponibles à l'adresse suivante : [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca).

- **Déploiement des pistolets électroniques (PÉ)** – Après une période de consultation auprès du grand public et des organismes concernés, comme l'Association canadienne pour la prévention du suicide, l'Ontario Civil Liberties Association, l'Association canadienne des libertés civiles, la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, l'Association canadienne pour la santé mentale, le CIPC, la Société Elizabeth Fry et la Société John Howard, la Commission a approuvé un plan pour le prochain déploiement de PÉ. Les agents de police de première classe, les agents entraîneurs et les agents ayant une expérience pratique avec les PÉ qui satisfont à certains critères établis par la Commission seront dorénavant autorisés à porter un PÉ. Ils s'ajoutent aux surveillants de premier niveau, aux membres des équipes tactique/libération d'otages et aux membres des équipes de contrôle préliminaire du périmètre et d'endiguement, qui ont déjà l'autorisation d'utiliser cette arme. La Commission a autorisé le déploiement, en 2015, d'un maximum de 100 PÉ additionnels. Les commentaires obtenus dans le cadre de l'examen ont entraîné l'apport de changements positifs, qui sont déjà en place, comme une formation sur la prévention du suicide intégrée à la formation des nouvelles recrues, l'assurance que les politiques internes comprennent l'apport de soins médicaux après le déploiement des PÉ, et une formation additionnelle à tous les agents sur les communications et la désescalade.
- **Remplacement des radios portatives et mobiles à la fin de leur cycle de vie** – La Commission a délégué au chef de police le pouvoir d'acquérir des radios portatives et mobiles, de même que le matériel connexe, pour le compte du Service de police, jusqu'à un montant maximal de 7 177 271 \$. Les radios actuelles arrivent à la fin de leur cycle de vie, et le système radiophonique de la Ville d'Ottawa, mis en place dans les années 1990, aura atteint la fin de sa vie utile en juillet 2015. Le SPO utilise le système de la Ville. Les nouveaux systèmes radiophoniques « P25 » standard permettront une meilleure couverture de plusieurs secteurs de la Ville, là où nous éprouvons actuellement des défaillances, en plus d'améliorer l'interopérabilité du service opérationnel pour les interventions d'urgence et d'assurer une meilleure gestion des ressources dans les opérations quotidiennes.
- **Section des normes professionnelles** – Rapport annuel de 2012 – Ce rapport présente des statistiques sur le nombre et le type de plaintes déposées par le public ou par le chef de police concernant la conduite d'agents de police. Il présente également des statistiques sur les plaintes relatives aux politiques ou aux services fournis par le SPO.
- **Plan de vérification de 2014** – La fonction de vérification est une activité indépendante et objective qui vise à évaluer les opérations du Service de police d'Ottawa et à formuler des recommandations concernant les améliorations à apporter, en tant que mesure de responsabilisation et de transparence. Le SPO mènera des vérifications de la conformité relativement au contrôle des biens et des éléments probants : généralités, valeurs appréciables et armes à feu. Il mènera également une vérification de la conformité du système de gestion du temps et des présences. **Programme d'ambassadeurs de rue du marché By** – La Commission a reçu le rapport annuel de 2013 sur les activités des Ambassadeurs de rue qui œuvrent chaque été

## Continuer de la page 3

dans le secteur du marché By pour aider les policiers et la collectivité à contrôler les mendiants agressifs et les cas d'ivresse publique. Ils prêtent également assistance aux touristes. La Commission a approuvé le versement d'une contribution de 10 000 \$ pour le fonctionnement du programme en 2014.

- **Rapport semestriel du programme Échec au crime de la région de la capitale nationale** – Deux fois par année, le président d'Échec au crime fournit un compte rendu du programme à la Commission.
- **Nomination d'agents de la police auxiliaire** – La Commission a approuvé la nomination de 6 agents de la police auxiliaire, ce qui porte à 13 le nombre total d'agents affectés au programme. Le programme de police auxiliaire vise à améliorer les services de police communautaires en donnant l'occasion à des citoyens de participer bénévolement à l'application de la loi, de manière organisée.
- **Rapport annuel de 2013 du programme de titularisation** – Ce rapport donne des renseignements sur les activités relatives au programme de titularisation du Service de police. Le programme vise à fournir un processus juste, transparent et sans heurt qui permet le déplacement et le déploiement de l'effectif assermenté dans les différentes sections de l'organisation. La rotation des membres favorise une réduction de l'épuisement professionnel et de la vision télescopique, et permet aux membres de parfaire leurs connaissances, leurs compétences et leurs capacités.

La Commission a également reçu les rapports suivants pour le deuxième trimestre de 2014 :

- **Rapport sur les plaintes relatives aux politiques et services – Loi sur les services policiers, partie V** – Ce rapport présente les renseignements statistiques sur les plaintes pour inconduite formulées par le public et le chef de police, ainsi que les plaintes concernant les politiques et les services formulées par le public.
- **Rapport financier** – Ce rapport financier trimestriel résume la situation financière actuelle de l'organisme. Au 22 juillet, le personnel prévoyait que l'équilibre financier serait atteint en 2013, même si cela s'accompagne de défis. Le prochain rapport d'étape sera soumis en octobre.
- **Rapport de rendement** – Le Service de police d'Ottawa (SPO) surveille et évalue l'information en fonction de diverses mesures de rendement, notamment le nombre total d'appels de service et d'appels d'urgence, le temps de réponse pour les appels de service et les appels d'urgence de priorité 1, la somme de temps consacrée aux appels et le nombre d'infractions au Code criminel par agent assermenté.
- **Rapport sur la gestion des ressources humaines** – Ce rapport présente des renseignements statistiques sur les activités du secteur des ressources humaines telles que les embauches, les mises à la retraite, les démissions et les promotions.
- **Rapport d'étape des services juridiques** – Ce rapport comprend des statistiques et une analyse des tendances concernant les écarts par rapport au budget approuvé, les réclamations et les actions intentées contre la Commission, les appels et les demandes de révision judiciaire et toute question d'importance dont la Commission devrait être informée.

*La Commission de services policiers d'Ottawa est un organisme civil établi par la loi provinciale qui assure la gouvernance et la surveillance du Service de police d'Ottawa. Elle relève du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et de la Commission civile des services policiers de l'Ontario. Pour consulter les précédents numéros du bulletin Affaires de la Commission ou pour obtenir d'autres renseignements sur la Commission de services policiers d'Ottawa, visitez son site Web, [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca).*

*La Commission de services policiers tient ses réunions ordinaires le quatrième lundi du mois, sauf en août (pas de réunion) et en décembre (la réunion a lieu le troisième lundi du mois). Toutes les réunions sont publiques et ont lieu à compter de 17 h à la salle Champlain de l'hôtel de ville d'Ottawa. Les citoyens sont également invités à intervenir sur tout point à l'ordre du jour ou tout autre sujet qui les préoccupe, pourvu qu'ils en informent le personnel de la Commission au moins une semaine à l'avance. Il est possible de consulter le calendrier complet des réunions en ligne.*